

**Oissila SAAIDIA, Lyon II**

**Une clef de lecture du Proche et du Moyen-Orient contemporain :  
les politiques religieuses des puissances mandataires.**

Professeur des Universités en histoire contemporaine à l'Université Lyon 2

**THEMES DE RECHERCHE**

- L'enseignement du fait religieux
- La mission catholique auprès des musulmans
- L'islam contemporain
- Le fait colonial

**OUVRAGES :**

*Clercs catholiques et oulémas sunnites dans la première moitié du XXe siècle, Discours croisés,* Geuthner, Paris, 2004, 462p

*La construction du discours colonial, le cas de l'Empire français aux XIXe et XXe siècles (histoire et histoire de l'art),* en collaboration avec L. Zerbin, Paris, Karthala, 2009, 246p

*Les catholiques de « l'Autre-France », l'église, l'islam et l'état dans l'Algérie coloniale, 1830-1914,* Karthala, Paris (à paraître)

**Introduction :**

Le Moyen-Orient est une expression définie par le *Foreign Office* britannique au début du XXème siècle. Sa définition correspond à des considérations géopolitiques et non géographiques. Cela a pour conséquence une certaine plasticité du terme. La doctrine Eisenhower définie en 1957 pour combler le vide européen et stopper l'avancée communiste dans cette région, prévoit d'apporter un soutien à tout pays arabe agressé par un pays communiste. Le Moyen- Orient désigne alors l'ensemble des Etats arabes du Moyen- Orient. L'ONU intègre, pour sa part, à cette région l'Iran, l'Afghanistan et l'Ethiopie mais pas le Soudan...

Après la Première guerre mondiale, l'occupation des vainqueurs dans les anciennes provinces ottomanes prend la forme du mandat défini par l'article 22 du pacte de la SDN, adopté à Versailles en avril 1919. Pour les peuples de l'ancien empire ottoman, il est prévu qu'ils accèdent très vite à l'indépendance (car ils ont déjà un fort degré de développement).

Dans ce contexte, la Syrie, le Liban et l'Irak sont donc dominés par le Royaume-Uni et la France qui ont affirmé leur présence dans la région au cours du XIXème siècle en accordant notamment leur appui aux minorités religieuses. Mais leur soutien n'est pas lié uniquement aux croyances religieuses. Français et Anglais savent faire preuve de pragmatisme (Realpolitik) pour installer et maintenir leur domination.

Ce pragmatisme se met en place selon deux axes .

- diviser pour mieux régner (partie I)
- refuser d'exporter les querelles franco-françaises (partie II)

## **I-Diviser pour régner : Le jeu de la France et du Royaume Uni en Irak et en Syrie dans l'Entre-deux-guerres.**

### **Les sunnites d'Irak :**

La défaite de l'empire ottoman et d'un puissant mouvement chiite favorisent la mise en place d'un nouveau régime sous tutelle de la Grande Bretagne en Irak. Les chiites sont exclus de ce projet au profit des élites arabes et sunnites. Celles-ci étaient intégrées au système ottoman et ont évolué vers un arabisme déclaré. Les chiites perdent leur autonomie et se retrouvent dans un statut discriminatoire suite à l'adoption d'un nouveau code de la nationalité. Il y a des Irakiens de catégorie A (sunnites et arabes) et des irakiens de catégorie B (de rattachement iranien c'est-à-dire tous les autres).

Les chiites n'avaient pas eu la nationalité ottomane : Pour certains, elle était illégitime car rattachée au sunnisme. Pour ceux situés en zone rurale, ils ignoraient la notion de nationalité. D'autres avaient la nationalité persane et étaient considérés de rattachement iranien (cela leur permettait d'éviter la conscription ottomane).

Après 1924, ils deviennent donc des irakiens non authentiques (de catégorie B) et de nombreuses familles doivent prouver leur irakité. Un arabe non irakien, s'il est sunnite a plus de droits qu'un chiite installé depuis très longtemps (idem pour les autres confessions). Certains postes ne sont accessibles que pour les catégories A.

Les Kurdes faylis sont expulsés. Les assyriens, les juifs, les Persans disparaissent peu à peu d'Irak.

### **Les français font le choix d'une autre minorité, les alaouites de Syrie :**

La doctrine des alaouites est secrète et réservée aux seuls initiés. Au XIXème sont découverts des manuscrits sur leur croyance. Un converti au judaïsme puis au christianisme publie en 1864 leurs pratiques (ce sera une des bases exploitée par les orientalistes pour rédiger des ouvrages sur les alaouites).

Depuis le XIXème siècle, ils se présentent comme musulmans, proches des chiites. A partir de 1916, les Français renforcent leur intérêt pour les alaouites afin de fragiliser les Ottomans. En 1920, la France crée un territoire autonome pour les alaouites et leur proclame un Etat en 1922. Face au nationalisme arabe des sunnites, les Français encouragent pendant l'entre-deux-guerres un particularisme alaouite qui veut faire de ceux-ci un peuple à part entière

Mais en 1936, ils proclament leur arabité et leur adhésion à l'islam. Les efforts réalisés pour faire que les alaouites ne soient pas musulmans échouent.

## **II-L' anticléricalisme ne s'exporte pas dans la politique coloniale française.**

Dans la pratique du protectorat, une convention engage un Etat à protéger les catholiques dans un pays infidèle.

La France accorde une grande importance au gallicanisme. Les autorités françaises y voient un moyen politique pour étendre leur influence même si la IIIème République est laïque.

La colonisation s'appuie sur un élan missionnaire (importance des écoles de jésuites et des lazaristes). La diffusion est aisée auprès des élites qui confient leurs enfants aux écoles des frères qui enseignent en français, un programme français.

La France refuse ainsi d'exporter les querelles françaises autour de la laïcité et soutient les missions chrétiennes. Une réelle dissociation existe ainsi entre la politique en métropole et la politique coloniale.

### **Conclusion :**

Dans l'appréciation de la politique coloniale, la prise en compte du religieux est nécessaire afin d'appliquer « le diviser pour régner ». Les indépendances ont d'ailleurs pu continuer à renforcer certaines minorités.

La clé religieuse permet aussi d'éclairer des angles que l'actualité oublie (exemple en Syrie).

La mise en œuvre de la politique française s'inscrit dans un réel pluralisme juridique (adapté à la situation).

### **Journée de l'Association des professeurs d'Histoire-Géographie**

#### **Régionale de Lyon**

#### **Journée en partenariat avec l'Académie de Lyon-le 24 janvier 2013.**

#### **Liens avec le Programme de Terminale L/ES :**

#### **Thème 3 : Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première guerre mondiale à nos jours**

**-Question1 : Les chemins de la puissance**

**-Question2 : Un foyer de conflits : le Proche et la Moyen Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Première Guerre mondiale.**

« L'étude de cet ensemble géographique, menée sur un siècle (c'est-à-dire depuis l'éclatement de l'empire ottoman), vise à **faire percevoir aux élèves les origines complexes des nombreux conflits qui traversent la région et à leur faire comprendre pour quelles raisons leurs conséquences se font sentir très au-delà de ses limites géographiques(...)**. Les points évoqués doivent, dans le cadre du cours, être replacés dans une approche systémique et abordés à travers l'étude de quelques cas significatifs, en s'appuyant de manière privilégiée sur des cartes. Ainsi, à titre indicatif, la guerre Iran-Irak de 1980-1988 permet d'évoquer la confrontation entre Arabes et Perses, la question religieuse (Sunnites et Chiïtes) et la place du fondamentalisme religieux, le jeu des puissances régionales, la question de la nature des régimes dans la région, celle du contrôle des ressources pétrolières et des routes d'approvisionnement dans une zone stratégique, l'intervention des grandes puissances ».

<http://eduscol.education.fr/cid59932/ressources-pour-la-classe-terminale-des-series-es-et-l.html>

p

Compte rendu écrit par Christine Lauer-IA-IPR d'Histoire géographique (Académie de Lyon).